

Montage de vidéos sur les Sylvotrophées et les pratiques sylvicoles

Date de mise en ligne

30/07/2026 - 12:00

Type de marché

Services

Type de procédure

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres

30/08/2026 - 23:59

Montage de 5 à 7 vidéos de témoignage des éditions 2026 des Sylvotrophées et des pratiques sylvicoles

Le Sylvotrophée est un prix organisé à l'échelle d'un territoire visant à distinguer des propriétaires forestiers qui ont adopté une gestion dite multifonctionnelle, c'est-à-dire une gestion de la forêt permettant à la fois de produire des bois de qualité, de maintenir un certain degré de naturalité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous, c'est-à-dire de concilier à la fois les rôles économique, écologique et social de la forêt.

L'objectif est de diffuser des pratiques de gestion sylvicole vertueuses auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers, en mettant en avant ceux qui les appliquent déjà. Mais c'est aussi une manière de toucher le grand public en éclairant les différents aspects de la gestion forestière et le fonctionnement d'un écosystème forestier, afin de donner une image positive de la sylviculture intégratrice de tous les enjeux.

Ce concours a été créé en 2015 à l'initiative des Parcs naturels régionaux de Grand-Est, s'inspirant du succès du concours des Prairies fleuries qui met en lumière les bonnes pratiques de gestion des prairies, mais cette fois-ci en l'adaptant aux milieux forestiers. Le Sylvotrophée est aujourd'hui encore organisé à l'initiative d'un Parc naturel : il définit la thématique de l'année et les critères d'évaluation, il mobilise les propriétaires et les gestionnaires forestiers, il organise les visites avec un jury d'experts (sylviculteurs, écologues, usagers de loisir, etc.) en compagnie du propriétaire et/ou du gestionnaire, et il décerne les prix aux lauréats. Plus d'informations dans le [Guide des Sylvotrophées](#).

En 2026, plusieurs Parcs naturels régionaux du Massif central et le Parc national des Cévennes sont impliqués dans l'organisation d'un Sylvotrophée avec la coordination de l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC). Au cours des éditions de cette année, les animateurs des Sylvotrophées ont captés une série d'extraits vidéo en format horizontal : témoignages des lauréats, visites des parcelles...

Objectifs et attentes :

L'objectif de cette prestation est de réaliser le montage de plusieurs vidéos mettant en lumière les lauréats des Sylvotrophées et les pratiques sylvicoles vertueuses. Chacune des vidéos sera dédiée à un Parc naturel donné et durera environ 3 minutes. L'ensemble des vidéos devra disposer d'une identité visuelle commune : charte graphique de la Fédération des PNR à respecter, générique de début mentionnant le principe du Sylvotrophée, lissage colorimétrique des images, recadrage des extraits vidéos...

Les fichiers créés seront libres d'utilisation pour tous les supports de communication de la FPNRF, de l'IPAMAC et des Parcs naturels concernés. La vidéo sera notamment diffusée via YouTube et LinkedIn auprès des partenaires des structures, c'est-à-dire auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers, des élus locaux, des techniciens des collectivités, des organismes partenaires locaux et nationaux.

Ce marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu à prix unitaire.

Contact

Bastien Galant, chargé de mission enseignement supérieur et coordinateur forêt, Fédération des PNR : bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr

Documents

[consultation-montage-videos-sylvotrophees-fpnrf.pdf](#)

Voir aussi

[Découvrez les Sylvotrophées](#)

